

Axe étudié: *La laïcité: la réduction du pouvoir de la religion sur l'état et la société; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire*

Objet d'étude: tolérance laïcité, liberté religieuse

Article de presse:

La tolérance de nos jours: Respectée ou corrompue?

La liberté, en particulier religieuse, a toujours été très controversée, particulièrement de nos jours.

Comme le montre le meurtre de Samuel Paty qui avait montré, le 6 octobre 2020, deux caricatures de Mahomet issues du quotidien satirique *Charlie Hebdo* lors d'un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression, les valeurs de la démocratie ne sont pas toujours respectées. Mais alors, est-ce que la tolérance, la laïcité et la liberté religieuse sont réellement respectées de nos jours?

I. les origines de la démocratie, la liberté religieuse et de l'état laïque

On connaît maintenant assez les régimes démocratiques modernes pour qu'il soit possible de

construire l'idéal type auquel chaque État essaie d'aller. Cet idéal type s'est révélé à partir de la société d'origine sur laquelle ils se sont érigés, c'est-à-dire la société européenne médiévale. De ce fait, la structure traditionnelle changea complètement de sorte que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une telle société se divisait sans se dissoudre grâce à la création de l'état, qui permettait d'avoir une identité politique et surtout, un statut reconnu par l'état. Ces valeurs se sont explicitées particulièrement au XVIIIe siècle comme le montre la révolution française en 1789. Puis, avec le développement de la production à la chaîne et l'individualisation mondiale. Les démocraties sont passées à des démocraties modernes.

En effet, en un premier temps, en proie à des divisions qui la menaçaient véritablement de mort, l'ancienne société trouva la ressource de s'inventer un cadre institutionnel rigoureux, dont la première vocation fut de drainer hors d'elle la violence qui la minait, en s'en faisant le seul détenteur. Sous sa première forme, cet État nouveau était surtout un "État de loi", c'est à dire qui se basait aussi sur la répression, cependant il devint progressivement État de droit, quand la société civile put s'abstraire d'elle-même pour se faire en même temps "peuple politique", capable de légiférer pour soi-même et d'imposer à l'État son contrôle, en reconnaissant et en faisant reconnaître pour chacun de ses membres actuels ou potentiels un ensemble de droits fondamentaux référés à l'humanité dans son ensemble tel que les Droits de L'homme et du Citoyen. Cet état de droit, permettant ainsi d'accéder à une meilleure démocratie, notamment en séparant la religion et l'État permettant ainsi d'avoir une liberté religieuse bien plus forte. Ainsi, la société civile, l'État, le peuple politique, les droits de l'homme sont les quatre composantes indispensables à la constitution d'une société démocratique qui permet ainsi de toucher du doigt une démocratie juste, mais je dis bien toucher du doigt car cet idéal démocratique est aussi un brin d'utopie, car effectivement, cette impression de non respect ambiant sur la religion n'est pas que subjectif.

a. la religion dans les états laïques: respectée ou pas?

Afin de mieux comprendre cette question si la population trouve que l'état respecte la laïcité, nous avons fait un sondage avec l'aide des réseaux sociaux et aussi en demandant l'aide de nos proches afin d'avoir une opinion avec plus de tranches d'âges et donc plus globale. Ainsi, dans notre sondage il y a 31 personnes de 14-18 ans, 11 personnes de 23-34 ans et finalement 14 personnes de 35-65 ans et 7 personnes de plus de 70 ans.

Fait surprenant, la tranche des 14-18 ans a été très active et précise sur les réponses traitant de la religion. 55% trouvent la liberté religieuse en France satisfaisante, 41% la trouvent modérée et 4% la trouvent inégale. En effet, ils ont pour beaucoup trouvé qu'il y avait une assez bonne liberté religieuse en France car les écoles publiques ne se basent pas sur la religion, et la population française est plutôt tolérante la dessus, mais cependant, beaucoup ont fait la remarque que cette liberté était tout de même bridée par "des barrières invisibles". On ne peut donner son avis sans être sévèrement jugé. Nous avons recueilli le témoignage d'un garçon de 15 ans à propos de son expérience en tant que croyant. "lorsque j'étais en 4ème dans l'ouest de la France dans mon ancienne école, on s'était moqué de moi à propos de ma religion. Bien que s'était dit sans forcément envie de blesser, un prof s'était permis même de dire que "ce n'est pas la plus classe des religions."

On remarque donc que cette liberté religieuse, bien que complètement libre, est jugée même dans les endroits où il ne faut pas. Il y a de cette façon une pression sur les croyants, en particulier les jeunes croyants qui subissent une violence psychologique par rapport à leurs choix personnels et privés, ce qui amène malheureusement à une auto-censure.

Pour les 23-34 ans, on y trouve un avis plus positif que chez les plus jeunes. 74% trouvent la liberté religieuse satisfaisante, 20% modérée et 6% inégale. Niveau liberté religieuse, on y retrouve les mêmes avis, sauf que certains ont parlé d'une inégalité par rapport au recrutement. En effet, un jeune homme de 22 ans nous a dit qu'il pensait avoir subi une injustice. "Je pense que je n'ai pas été pris à mon job d'hôtelier car je suis d'origine arabe, avec un prénom arabe. Je pense qu'il y a une énorme discrimination sur ce critère la bien qu'il est très mineur et ne devrait surtout pas être fondamental. C'est pourquoi j'ai participé à de nombreuses manifestations pour promouvoir la tolérance religieuse".



marche contre l'islamophobie rassemble 13.500 personnes à Paris le 10 Novembre 2019

Effectivement, dans le monde du travail, la tolérance n'est pas de mise. Objectivement, on ne pourra pas prouver que l'employeur ne veut pas prendre cette personne dû à telle ou telle religion mais statistiquement parlant, on sait que les employeurs favorisent les personnes d'origines française avec un prénom français. Selon les Echos qui est un journal Français, on aurait 40% de chance en moins d'avoir un travail si avec un prénom d'origine étrangère.

Pour les 35-65 ans, 80% ont trouvé la liberté religieuse satisfaisante en France, 16% modérée et 4% inégale. Un de nos proches a dit qu'il trouvait la liberté religieuse bien mais avait tout de même de multiples défauts.

-"elle est complètement inégale par rapport à la religion que l'on prend. Par exemple, le christianisme est une religion bien accueillie et bien vue globalement en France tandis que l'islam est dénigré et est le bouc émissaire des médias et politiciens pour faire porter le fardeau des attentats et des crimes. Récemment, Gérald Darmanin a parlé de fermer plusieurs mosquées et je trouve que c'est en quelque sorte une atteinte à la liberté religieuse."

Finalement, la dernière tranche, 85% trouvent la liberté religieuse satisfaisante et 15%(représente seulement une personne) la trouve modérée.

"Il n'y a pas de génocide, pas de meurtre comme aux amériques et les attentats sont dirigés vers toutes les populations. De mon point de vue, la liberté religieuse est très forte et bien dans l'ensemble".

On remarque donc avec ces pourcentages que plus l'âge augmente, plus de personnes sont satisfaites. On en conclut que l'arrivée de personnes étrangères en France a mis en lumière les problèmes par rapport à l'ethnie et la religion.

Il faut cependant prendre en compte notre milieu social, le fait que nous l'avons fait dans un cadre spécifique et l'avons partagé avec notre cercle social.

b. la montée des partis extrêmes: une raison à la non-tolérance

Les extrêmes ne sont jamais bons. Cela s'applique particulièrement dans le monde politique, et plus spécialement dans les partis d'extrême droite. Tout en ayant des idées et des conceptions différentes, la grande majorité des partis et courants politiques respectent les règles les plus essentielles pour la vie en société : les droits de l'Homme, l'égalité entre les citoyens, l'organisation d'élections au suffrage universel, la liberté de conscience, etc. Ils partagent des valeurs fondées sur la primauté de l'arbitrage raisonné entre les citoyens pour déterminer l'avenir de la société et résoudre les conflits.

Cet arbitrage démocratique ne fait pas appel à une raison supérieure ou extérieure (Dieu, la tradition, la raison du plus fort) mais à la liberté et à l'intelligence des hommes. Qu'ils soient de « droite » (plus sensible à l'ordre...) ou de « gauche » (plus sensible à la solidarité...), les partis qui respectent ces règles et partagent ces valeurs sont dits démocratiques.

Les partis d'extrême droite refusent ou ne reconnaissent pas ces règles ; ils considèrent que d'autres idées tels que l'ordre, la nation, l'État, la race, ou des valeurs traditionnelles ou religieuses sont supérieures aux règles démocratiques et justifient le cas échéant de ne pas respecter ces règles démocratiques. Dans son discours politique, l'extrême droite fait appel à la peur et aux craintes : peur du progrès, du changement, peur de l'autre. Elle propose ainsi des solutions simplistes (et totalement inefficaces) à des questions compliquées et réelles (chômage, précarisation, mondialisation, sociétés multiculturelles, etc.). Loin de s'attaquer aux causes des peurs, elle les cultive pour agrandir son influence électorale.

En Europe occidentale, le système partisan s'est cristallisé à travers l'opposition gauche/droite. Historiquement, cette opposition recouvre deux clivages fondamentaux associés à des enjeux politiques : le clivage capital/travail associé à la question de la distribution des ressources ; le clivage église/état associé à la question du conservatisme éthique. Dans cette perspective, les enjeux séparant la gauche de la droite se structurent donc autour de la double opposition sur le libéralisme culturel et le libéralisme économique. À ces clivages traditionnels s'ajoute une opposition entre les individus adoptant des attitudes "universalistes ouvertes" et ceux qui se distinguent par leurs valeurs "ethnocentriques fermées". Cette opposition recouvre une série d'attitudes de plus en plus structurantes des comportements politiques individuels, au premier rang desquels se trouve la question des immigrés et de l'immigration, mais aussi les attitudes sécuritaires ou les opinions vis-à-vis de la construction européenne et de la mondialisation. Ainsi, les partisans d'extrême droite sont généralement plus "ethnocentriques" et conservateurs, et contribuent aux problèmes d'intolérance, qu'elle soit raciale, religieuse, ou même liée à l'orientation sexuelle et le genre d'une personne. On critique notamment Marine Le Pen, leader d'extrême droite pour son idéologie dite bien trop liberticide envers les immigrants.



Photo de marine Le Pen à l'Assemblée nationale

Étant donné le lien entre les attitudes ethnocentriques et le vote d'extrême droite au niveau individuel, l'hypothèse peut être posée que le niveau d'ethnocentrisme d'un territoire peut expliquer le vote d'extrême droite. Autrement dit, nous posons ici la question de savoir si les territoires où la population est en moyenne plus "fermée" dans sa conception du monde sont aussi ceux où l'extrême droite obtient ses meilleurs scores. Un des thèmes récurrents des partis d'extrême droite est celui du rejet des personnes d'origine étrangère. Ils essaient de faire passer ces citoyens comme les responsables

du chômage, de la crise du logement, de la délinquance, etc. Un de leurs objectifs affirmé est donc de renvoyer tous les étrangers dans leur pays d'origine.

En plus d'être xénophobes et souvent racistes, les partis d'extrême droite veulent supprimer de nombreux droits et progrès que les citoyens ont acquis au fil du temps (et quelque fois à travers de longs combats) : la Sécurité sociale (allocations familiales, allocations de chômage, remboursement des soins de santé, etc.), le droit de manifester ou de faire grève, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté religieuse et la laïcité de l'organisation sociale, l'égalité des sexes, les droits des femmes, la liberté syndicale, etc.

L'extrême droite refuse le modèle des droits et des solidarités qui caractérise le monde occidental moderne. De manière générale, ces partis veulent diminuer les libertés et obliger les citoyens à respecter un ordre traditionnel.

c. La liberté d'expression, une liberté en perte

La liberté d'expression est définie par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 qui dispose que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* ». Tous les jours, des citoyens, des journalistes ou des défenseurs des droits humains sont surveillés, arrêtés, battus ou menacés, simplement pour avoir exprimé des idées ou un point de vue, pour avoir manifesté, ou cherché ou diffusé des informations. Aucune région du monde n'est épargnée. En Arabie saoudite, Raif Badawi purge une peine de 10 ans de prison pour avoir ouvert un site internet dédié au débat politique dans un royaume verrouillé. En Russie, s'exprimer librement, c'est mettre sa liberté et sa vie en danger. Les restrictions ne se limitent pas aux régimes autoritaires. Partout, on observe des reculs de ces libertés, souvent sacrifiées au nom de la sécurité, des traditions nationales ou religieuses, de la lutte contre le terrorisme.

La liberté d'expression est pourtant un droit essentiel qu'il est dangereux de suspendre ou de limiter. Elle permet aux sociétés et aux individus de se développer et de faire valoir d'autres droits. C'est donc un levier pour promouvoir et défendre l'ensemble des droits humains.

Au niveau individuel, la liberté d'expression est indispensable pour le développement et l'épanouissement de chaque individu. En effet, c'est en échangeant librement des informations et des opinions que les individus parviennent à comprendre le monde dans lequel ils vivent. La libre circulation des idées permet la recherche de la vérité et l'approfondissement du savoir, la participation aux processus de prise de décision. Sans liberté d'expression, il ne peut donc pas y avoir de démocratie. En effet, la liberté du débat permet aux citoyens de se forger une opinion sur les partis qui se présentent aux élections, de prendre des décisions en toute connaissance de cause et

d'exercer plus efficacement leurs devoirs de citoyen. Elle leur permet également de faire connaître aux autorités ce qu'ils pensent et celles-ci peuvent alors répondre à leurs préoccupations. Elle est indispensable à la stabilité et à la flexibilité de la société. La liberté d'expression va de pair avec la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté de manifestation. En effet, si chacun a le droit d'exprimer sa pensée, ses idées, ses croyances, il doit aussi avoir le droit d'être informé et de pouvoir diffuser des informations

Cependant, avec l'avènement des réseaux sociaux, outils de propagation d'opinion massive, et la montée en puissance d'idéologies extrêmes, la liberté d'expression se trouve de plus en plus menacée chaque jour. En effet, malgré une liberté d'expression proclamée comme défendue à travers la France, il semblerait que toute la population ne serait pas d'accord sur le fait de pouvoir tout dire.

La liberté d'expression et la liberté de la presse n'existent pas dans de nombreux pays, et elles sont aussi remises en question dans certaines démocraties. Le Parlement européen décerne chaque année le prix Sakharov « pour la liberté de l'esprit ». En 2015, ce prix a été décerné au blogueur saoudien Raif Badawi, actuellement emprisonné pour apostasie et « insulte à l'islam ».

Si la liberté d'expression est un principe fondamental des sociétés démocratiques, elle ne peut cependant pas s'exercer sans limites et elle est limitée par la loi. Il faut en effet distinguer la sphère du privé et celle du public. En privé, tout individu est libre de penser et de dire ce qu'il veut, de choisir ou pas une religion par exemple. Mais il ne faut pas confondre la liberté de pensée et la liberté de publier tout ce que l'on pense au risque de porter atteinte aux autres. On n'a pas le droit de les calomnier ou de les injurier par exemple, d'inciter à la haine raciale ou religieuse, de tenir des propos antisémites, racistes ou homophobes, d'appeler à la violence physique contre les individus, de faire l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité. D'autre part, chaque pays peut restreindre la liberté d'expression selon son régime politique, selon la culture et les valeurs morales et religieuses de la société. Par exemple, en France, il est interdit (loi Guigou sur la présomption d'innocence) de publier des photos de personnes non condamnées faisant apparaître le port de menottes ou d'entraves alors que le premier amendement de la Constitution américaine donne tout pouvoir à la presse de montrer ces images qui sont considérées comme faisant partie de l'actualité. Mais il n'existe pas de "liberté religieuse" qui serait supérieure aux autres libertés. Les libertés de religion font partie des libertés publiques garanties par l'État. La laïcité garantit la liberté de culte et d'expression et la possibilité de vivre ensemble dans la liberté de conscience. Si tout citoyen peut adhérer librement à une religion, les autres citoyens n'ont pas à respecter les règles particulières de cette religion et tout citoyen et média peut critiquer ces religions.

Malheureusement, malgré une liberté d'expression forte et supérieure à une "liberté religieuse", cette dernière semble prendre le dessus, au détriment de la liberté de penser librement, notamment au sein de plusieurs régimes politiques islamistes d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

II. L'école laïque, un lieu sanctuarisé à protéger

On constate que dans les pays où l'éducation est faiblement sollicitée, l'économie de ce pays progresse très lentement, par exemple sur le continent africain. Il y développent plus des stratégies d'économies basées sur le textile qui impliquent une mauvaise rémunération mais aussi des mauvaises conditions de travail. Par acoût, il ne développent que très peu l'éducation. Cela explique les atteintes graves à l'école par Boko Haram au Nigéria et à AQMI (Al Qaïda du Maghreb islamique) qui sont des organisations islamiques terroristes vivant du trafic de drogue, en exploitant des femmes, des armes, mais surtout en endoctrinant l'esprit des enfants vivant dans leur milieu afin d'asseoir leur domination sur une région pour après étendre ce pouvoir.

L'école est donc un formidable rempart pour protéger les libertés de tout type et les droits de chacun. Ainsi, on doit préserver cet espace qui protège les citoyens en construction que sont les élèves, les écarter des conflits de la société et des pressions des groupes religieux et idéologiques qui s'y affrontent. L'assassinat de Samuel Patty a porté atteinte à l'école laïque de notre pays montrant bien que cette liberté d'expression public n'est que en façade, mais pas imprimée dans l'esprit de chaque citoyen. L'école est donc le principal enjeu actuel dans le monde car grâce à l'école les individus peuvent s'émanciper, se libérer de la tutelle de leur famille, s'élever au-dessus de leurs conditions, se forger eux-mêmes leur propre opinion, accéder à leur liberté de conscience et d'expression.

L'école c'est non seulement le symbole du progrès mais aussi le symbole de la concrétisation de l'égalité pour chacun. En apprenant et en développant notre esprit critique chaque personne peut comprendre les défauts de notre société, de nos institutions et donc de notre état. De cette façon, nous sommes voué à nous améliorer. Reste à développer ce système partout et de façon efficiente notamment en privilégiant un système éducatif plus poussé dans les ZEP (zones d'éducation prioritaire) et à développer non seulement les bâtiments, mais aussi à considérer ces citoyens comme un citoyen à part entière et non comme une personne peu utile, par exemple en l'impliquant plus à la vie politique afin qu'il ait conscience des lacunes que notre gouvernement a et qu'il s'implique afin de les améliorer voire même de les résorber. donc à abattre. Ce sont essentiellement les jeunes filles et les femmes qui sont la cible de ces islamistes intégristes.

Ce qui invoque en permanence le respect à l'égard d'une religion ne sont pas du tout respectueux lorsqu'ils veulent faire disparaître toute contradiction, au sens propre comme au sens figuré. Refuser toute contrariété n'est-il pas le signe le plus manifeste de l'intolérance ? Au-delà de nos frontières ils ont des milliers à se battre pour pouvoir le pratiquer, la liberté d'émettre une opinion par des mots, par des dessins, par tout autre forme artistique.

Conclusion

Malgré le souhait de nombreux pays de progresser dans leur démocratie, et d'écouter de plus en plus la population, la liberté de penser n'est pas universelle dans le monde. Elle est définie par l'ONU comme étant un des traits principaux des Droits de l'Homme. Mais même en 2020, après des années et des années de progrès en faveur de l'égalité pour tous et des leçons tirées d'évènements passés, des dictatures font toujours rage, où un seul opinion compte : celui de l'état. Encore aujourd'hui, des gens sont tués car ils pensent différemment, des gens votent pour un parti politique chauvin et conservateur. Il existe encore de très nombreux obstacles avant d'arriver à une société démocratique meilleure, mais le progrès est en marche, lentement. Même si ces inégalités et certaines de ces situations continueront de se reproduire dans le futur, de nouvelles portes s'ouvrent afin de faire comprendre aux générations futures que ces erreurs ne sont pas à refaire. La laïcité à l'école en est

un exemple, et elle permettra aux générations futures de comprendre et de chérir une liberté de penser précieuse, qui n'est pas à prendre pour acquise.

Sources:

-Wikipédia, Liberté d'Expression

-Les Echos, "La liberté d'expression n'a de sens qu'en laissant dire le pire", Publié le 14 oct. 2020

-Libération, "Samuel Paty a payé de sa vie le «risque du savoir», Publié le 29 oct. 2020

-Amnesty International, "Liberté d'expression"

-Unesco " La liberté d'expression : Un droit humain fondamental, pilier de toutes les libertés civiques"

-L'Humanité, École et laïcité : « Les élèves aussi ressentent l'instrumentalisation contre l'islam », Publié le 5 dec. 2020